



Ville de Giromagny

Réunion de quartier du 24 avril 2025

Quartier : CHANTOISEAU

Compte rendu

Séance à 20h00

Elus présents : Christian Coddet, Marie-Noëlle Marline, Jean-Louis Salort.

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle Marline

5 riverains sont présents.

Illiwap est un outil de communication très efficace. Toutefois, la fréquence de certains messages apparaît souvent trop importante. Il est demandé que les messages diffusés soient courts car les messages plus longs ne sont pas lus.

Les travaux du faubourg de Belfort sont-ils terminés ?

M. le Maire précise qu'il reste l'enrobé à réaliser, ce qui relève de la compétence du Département. Aucune date n'a encore été communiquée.

Quid de la régulation de la vitesse ; y aura-t-il des aménagements spécifiques ?

Le Maire indique que l'installation d'un feu tricolore est prévue au carrefour de la rue de la Gare. Le financement n'étant pas encore finalisé, ce feu ne sera pas installé immédiatement, mais les branchements nécessaires ont été anticipés.

La création de massifs fleuris contribue à l'infiltration des eaux pluviales, à rendre l'entrée sud de la ville accueillante et constituent de fait une quasi obligation pour l'obtention de financements dans le cadre de la renaturation imposée par les programmes de lutte contre le changement climatique.

Des trous subsistent dans les trottoirs du faubourg de France ; Quand seront-ils réparés ?

M. le Maire explique que le faubourg de France ainsi que les rues du Tilleul et Traversière ont été concernés par des travaux d'enfouissement de réseaux : d'abord par Enedis pour la ligne haute tension et une partie des réseaux basse tension, puis par Orange ; la ville a aussi saisi l'occasion des tranchées pour enfouir le réseau d'éclairage public. Les travaux ont été confiés à l'entreprise LRE qui a rencontré des difficultés avec les moraines ce qui a allongé la durée du chantier. Les tranchées ne sont pas entièrement rebouchées car il faut à présent procéder au raccordement des clients des 2 types de réseaux et vérifier que tout marche. Ceci devrait se terminer au cours de l'été prochain.

Le rétrécissement de la Grande Rue rend la circulation difficile.

M. le Maire indique que le parti pris des aménagements du centre-ville a été de faciliter en priorité la circulation des piétons et l'accessibilité aux commerces. En cas d'aménagement la réglementation actuelle oblige à assurer l'accessibilité pour les handicapés et donc d'avoir des trottoirs d'une largeur minimum de 1,40 m. Etant donné la disposition des immeubles il n'y avait pas d'autre possibilité que de créer une écluse. La longueur de cette écluse aurait pu être réduite mais la ville s'est heurtée à la mauvaise volonté d'un riverain.

Que devient l'hôtel du Paradis des Loups ?

M. le Maire retrace l'historique de l'hôtel et indique qu'il s'agit d'une affaire privée dans laquelle la ville peut difficilement intervenir. La municipalité recherche des solutions pour que la ville puisse disposer d'une véritable capacité hôtelière, surtout dans la perspective de labellisation du Ballon d'Alsace come Grand Site National.

Où en sont les projets de la ville en matière immobilière ?

Le presbytère a fait l'objet de plusieurs tentatives de valorisation mais la taille du bâtiment rend l'opération difficile. En outre, le classement de la salle capitulaire à l'inventaire des monuments historiques ne facilite pas la tâche.

La maison Mazarin fera l'objet d'entretiens progressifs (l'étanchéité de la toiture vient d'être reprise) car une opération globale bâte encore sur la question du financement. Son annexe, la « Mazarine », fera l'objet d'une rénovation complète en vue de l'ouverture d'un Espace de découverte qui permettra de remettre au jour une partie des collections de l'ancien musée de la Mine.

L'ancien « Spar » acquis par la municipalité devrait être prochainement transformé en halle couverte avec une ouverture sur le Parc du Paradis des Loups.

Après la rénovation complète de l'école Dr. Benoit se pose la question de l'école Chantoiseau pour laquelle des études ont été commencées.

L'ancienne école L'homme accueille à présent les services techniques de la ville ainsi que des associations. Des actions sont en cours pour un réaménagement extérieur et ultérieurement les étages seront réaménagés en logements.

Plusieurs rues de la ville sont en mauvais état ; quand y sera-t-il remédié.

De nombreuses rues nécessitent aujourd'hui des reprises de fond, y compris en matière de réseaux enterrés. Tout n'est pas possible dans l'immédiat et la municipalité a donc décidé de se concentrer sur le centre-ville qui supporte le plus grand taux de fréquentation, avec l'idée d'élargir progressivement le cercle.

Mais dans l'attente de ces réfections de fond qui nécessitent des budgets considérables, comme chaque printemps à présent, une campagne de réparation des chaussées interviendra sur l'ensemble de la ville. Le marquage des passages piétons, stops et places de stationnement sera aussi repris. Les stationnements sur la rue du Tilleul seront modifiés car il y a eu une incompréhension au moment de leur marquage initial.

Par ailleurs le stationnement devant le café « Le Soleil Levant » redeviendra une zone bleue.

Que devient le projet d'aire de camping-cars ?

M. le Maire confirme que l'aire de camping-cars sera bien aménagée mais les opérations de préparation du terrain prennent du temps. Les opérations de nettoyage du site devraient s'achever avant l'été (prévision initiale fin 2024). Les voies ferrées existantes seront conservées. Une première section de 20 emplacements sera créée dans un premier temps puis une d'extension de 20 emplacements viendra compléter le site. Une zone dédiée au vélo-tourisme est également prévue. Les demandes de financement et les formalités administratives sont en cours.

Les riverains sont inquiets quant à la sécurité du bâtiment accueillant la brasserie La Rebelle où des concerts ont lieu une fois par mois et de temps à autre le bruit est exagéré. Quel est le point de vue de la mairie ?

M. le Maire, n'ayant pas encore reçu le rapport de la dernière visite de la commission sécurité, il s'engage à se renseigner sur la conformité de l'établissement.

Sur le City Stade il est constaté la présence régulière d'un groupe de fumeurs qui dissuade les plus jeunes d'y accéder.

L'encadrement des jeunes est un des soucis prioritaires de la municipalité mais les moyens d'action sont assez maigres. Des instructions seront données pour renforcer la surveillance.

RECAPITULATIF DES DEMANDES	
Rue de la 1 ^{ère} DFL	La plaque de rue sur l'ancien « café du Nord » est à remettre.
Fg de France	De nombreux trous dans les trottoirs sont à reboucher.
Brasserie La Rebelle	Vérifier la conformité des lieux
City stade	Renforcer la surveillance
Illiwap	Penser à réserver ce mode de communication à des messages très courts

La séance se termine à 22H00 ; elle est suivie du pot de l'amitié.